Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260120-DELBU2026_01_07-DE

Délibération

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE du mardi 20 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Étaient présents :
LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; PRIGENT Christian ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; RANNOU Hervé.

❖ ❖ ❖ ❖

DELBU2026-01-07
Achat public : Attribution de l'accord cadre à bons de commande : location et entretien des vêtements haute visibilité et de travail des agents de Guingamp-Paimpol Agglomération

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1414-2 et L. 5211-10 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 ;

Vu les délibérations DEL2020-07-235 du 16 juillet 2020 et DEL 2024-11-234 du 26 novembre 2024 portant délégation d'attribution du Conseil d'Agglomération au Bureau communautaire ;

Vu les crédits inscrits au budget de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Considérant l'appel d'offres ouvert publié le 25 septembre 2025 sur le profil acheteur, au BOAMP le 23 septembre 2025, au JOUE le 23 septembre 2025, en vue de l'attribution de l'accord-cadre d'une durée de 4 ans relatif à la location et l'entretien des vêtements haute visibilité et de travail des agents de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres réunie le 16 décembre 2025, conformément aux propositions figurant au rapport d'analyse des offres ;

Considérant que le Conseil d'Agglomération a chargé le Bureau communautaire, par délégation, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, passées en procédure formalisée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits budgétaires sont inscrits au budget ;

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260120-DELBU2026_01_07-DE

Délibération

Entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Prendre acte des termes du dossier de consultation des entreprises pour l'accord-cadre à bons de commande relatif à la location et l'entretien des vêtements haute visibilité et de travail des agents de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- Prendre acte du déroulement de la procédure de passation des marchés en appel d'offres ouvert ;
- Prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 16 décembre 2025 décidant d'attribuer l'accord cadre à l'opérateur classé premier, à savoir, le groupement LES LAVANDIERES – ELIS Brest et ELIS Bretagne, pour un montant minimum de 100 000 € HT et un montant maximum de 350 000 € HT ;
- Autoriser le Président à signer l'accord-cadre, ainsi que tous documents relatifs à ces contrats y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération